

**SPORT** La région cherche à développer la pratique partagée entre personnes valides et handicapées

## DES CLUBS AQUITAINS TRÈS FAIR-PLAY

DRIANNE DUPONT

« Je préfère être avec les valides, j'ai toujours connu ce monde, je ne ressens pas de différence. » Jérémie pratique la voile au club d'Ambarès, malgré une déficience visuelle. Trois autres adhérents présentent un handicap. L'idée d'adapter la pratique de ce sport est venue du responsable de la base nautique, Guillaume Poitou : « J'ai voulu faire une œuvre sociale. Et puis, quand ils sont à bord du bateau, c'est pareil qu'avec les autres, la vue ne sert à rien, ils se concentrent sur la sensation du vent. »

« C'est plus qu'un cours »

L'association fait partie des 64 clubs aquitains - sur 9 500 - qui ont fait la démarche d'obtenir le label Sport et handicap. Une initiative encouragée par le Comité régional sportif et olympique (Cros) et la direction régionale de la jeunesse et des sports. « On veut que

les personnes handicapées soient accueillies comme les valides, de la pratique du sport à la troisième mi-temps », souligne Jean-Claude Labadie, président du Cros. D'ailleurs, les deux organismes ont mis en place un plan sur quatre ans. Il s'agit, entre autres, de former les enseignants d'EPS, de créer un guide des clubs accessibles ou de communiquer sur l'intérêt du sport auprès des professionnels de santé. « On s'adresse aussi aux familles qui ont tendance à se replier sur elles-mêmes », ajoute le Cros. Pourtant, sur le terrain, l'intégration ne s'avère pas si compliquée. D'ailleurs, des aides et des formations ont été créées pour la faciliter. Mais la volonté reste indispensable. « Un moniteur qui a cinq ans d'expérience peut le faire, mais il faut s'y intéresser, car c'est plus qu'un cours », témoigne Guillaume Poitou. Des clubs d'équitation, de cyclisme, de trampoline, de tir à l'arc ou de ski n'ont pourtant pas hésité à sauter le pas. ■



Le club de voile d'Ambarès accueille quatre personnes souffrant d'un handicap.